



OMNIPAT

SOCIETE DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE

50 Rue Gutenberg
ZAC du Grand Pont
13640 La Roque-d'Anthéron

Aix en Provence, le 24 novembre 2022

Réf. courrier : 22A0870/SL-AM
V/Réf. : tensiomesh
N/Réf. : **B01333WO**
Demande internationale N° : PCT/FR2021/050831
Titre : Procédé et dispositif de fixation d'un écran métallique maillé à un bâtiment

Objet : Entrée en phase régionale européenne d'une demande internationale PCT

FACTURE EN EUROS N° 22-11B040

Désignation des actes	Montant
Nos frais et honoraires	
- Ouverture de la phase régionale européenne et paiement des taxes correspondantes, y compris le paiement de la taxe d'examen de la demande européenne et la désignation de l'ensemble des Etats contractants de la CBE	1 490,00
Taxes officielles	
- Taxe de dépôt	130,00
- Taxe de désignation	630,00
- Taxe d'examen	1 955,00
TOTAL H.T.	4 205,00
T.V.A 20%	841,00
TOTAL T.T.C.	5 046,00

A régler au plus tard le 24 décembre 2022

Païement : *Net d'escompte*

Pénalité de retard : 10,5 % annuel

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (Art. L441-06 Code Commerce) : 40 euros